

VERSION DU 26/01/2023



11/12 FEVRIER 2023

PALAIS DES SPORTS MAURICE THOREZ

4 RUE HENRI BARBUSSE 94400 VITRY SUR SEINE

CHAMPIONNAT
DEPARTEMENTAL GR
ENSEMBLES ET INDIVIDUEL
REGIONAL B



ORGANIGRAMME GENERAL

Ordre de passage prévisionnel - GR - DEPT 94 - ENSEMBLES ET INDIVIDUELS du 11/02/2023 au 12/02/2023 - VITRY SUR SEINE

SAMEDI 11/02/2023

- 14:00		
Federale A Ensemble 10-11 ans GR	4	
Federale A Ensemble 13 ans et moins GR	3	
Fédérale Ensemble 7-9 ans ML GR	5	
Nationale Duo 7-9 ans GR	1	14:00 - 15:12
Nationale Ensemble 10-11 ans GR	2	
Nationale Ensemble 13 ans et moins GR	4	
Nationale Ensemble 7-9 ans GR	5	
PALMARES - 15:30		

- 16:00		
Régionale B Individuel 10-11 ans GR	5	
Régionale B Individuel 12-13 ans GR	3	
Régionale B Individuel 14-15 ans GR	6	16:00 - 16:48
Régionale B Individuel 22 ans et + GR	4	
Régionale B Individuel 7-9 ans GR	5	
PALMARES - 17:00		

DIMANCHE 12/02/2023

- 10:30		
Federale A Ensemble 15 ans et moins GR	4	
Federale A Ensemble 17 ans et moins GR	3	
Federale A Ensemble Toutes Categories GR	7	
Federale B Ensemble 15 ans et moins GR	8	
Federale C Ensemble 13 ans et moins GR	4	10:30 - 12:30
Federale C Ensemble 15 ans et moins GR	1	
Federale C Ensemble Toutes Categories GR	2	
IDF Régional B Duo 10 11 ans GR	6	
IDF Régional B Duo TC GR	5	
PALMARES - 12:30		

- 13:30		
Federale A Duo Toutes Catégories GR	5	
Federale B Ensemble 10-11 ans GR	6	
Federale B Ensemble 13 ans et moins GR	5	13:30 - 14:54
Federale B Ensemble 17 ans et moins GR	2	
Federale B Ensemble Toutes Categories GR	4	
Fédérale Ensemble 7-9 ans Ballons GR	5	
PALMARES - 15:00		

- 15:30		
IDF Régional Ensemble 10 11 ans GR	4	
IDF Régional Ensemble 13 ans et - GR	3	
IDF Régional Ensemble 15 ans et - GR	1	
IDF Régional B Duo 13 ans et - GR 5	1	
IDF Régional B Duo 15 ans et - GR	2	
Nationale Duo 13 ans et moins GR	1	15:30 - 16:36
Nationale Duo Toutes Categories GR	3	
Nationale Ensemble 15 ans et moins GR	3	
Nationale Ensemble 17 ans et moins GR	1	
Nationale Ensemble Toutes Categories GR	3	
PALMARES - 16:36		

INFORMATIONS

MEMO

- **Musique** : A télécharger sur DJ GYM jusqu'au 1 FEVRIER 2023
- **Forfaits via ENGAGYM** : jusqu'au 1 FEVRIER 2023 (10 jours avant la compétition)
- **Réunions des juges** : se référer à la répartition des Juges
- **Licences à télécharger AVANT l'évènement**
 - Contrôlées avec photos sur smartphone, tablette ou support papier
 - Icône pour téléchargement des licences de l'évènement disponible dans ENGAGYM en fin de ligne de l'évènement

ENGAGEMENTS

A effectuer via l'interface de votre club de l'Extranet Fédéral

PAIEMENTS

A RECEPTION DE FATURE APRES LA COMPETITION

- Tarifs : se référer au plan d'action départemental
- Virements bancaires
 - IBAN : FR76 1027 8061 6700 0208 5910 117 - BIC : CMCIFR2A
 - Bordereau de paiement délivré après l'évènement sur l'interface fédérale

FORFAITS – CERTIFICATS MEDICAUX

DECLARATION D'UN FORFAIT

- **DANS Engagym**
 - Modifier l'engagements sur l'extranet Fédéral
 - Information répercutée automatiquement auprès des responsables techniques et administratifs, mais merci de prévenir par mail Chrystel Le Boulzec et/ou Aurore Hadet
- **AVANT LE 1 FEVRIER 2023** (10 jours avant la compétition)
 - Pas de certificat médical à envoyer
 - Pas d'amende
 - Déduction du prix de l'engagement
- **A partir du 2 FEVRIER 2023** (9 jours avant la compétition)
 - **Amende pour forfait, sauf envoi par mail ou en PJ d'un certificat médical lors de la déclaration sur l'Extranet**
 - **Prix de l'engagement dû**

En cas de forfait avant ou moins de 10 jours avant la compétition, le club est dans l'obligation de présenter un juge

CERTIFICAT MEDICAL

- A fournir en pièce jointe de la déclaration sur l'Extranet
- **ET** à envoyer UNIQUEMENT par mail à CHRYSTEL LE BOULZEC c.leboulzec@gmail.com, **au plus tard le mardi suivant** la compétition. Indiquer le club, la catégorie et le niveau de la gymnaste concernée.

MUSIQUES

Les musiques devront être obligatoirement téléchargées via DJ GYM sur l'Extranet Fédéral **AVANT LE 1 FEVRIER 2023**

Attention à bien enregistrer le bon engin lorsque vous téléchargez les musiques (s'il y a un choix à faire entre 2 engins, il faut renseigner "engin libre", s'il y a 2 engins ou plus, renseigner "multi-engins")

Prévoir une clé USB pour pallier aux éventuels problèmes sur place.

Utilisation **OBLIGATOIRE** de DJ GYM. Les clefs et/ou CD (de secours) seront uniquement utilisés en cas de dysfonctionnement de DJ GYM.

Attention : les musiques de la saison précédente ne sont pas conservées.

ENTRAINEURS

- **Tenue** : Cf REGLEMENTATION TECHNIQUE

CONTRÔLE DES LICENCES (AVEC PHOTO) – GYMNASTES, ENTRAÎNEURS ET JUGES

- Effectué après l'échauffement corporel.
- **Télécharger les licences AVANT la compétition** (réception réseau dans les gymnases parfois indisponible)

CONTRÔLE DES ENGIN

- PAS DE CONTROLE D ENGIN A CETTE COMPETITION

TENUES DES GYMNASTES

Cf brochure générale de la FFG : la pénalisation sera appliquée.

Lors du palmarès, les gymnastes doivent se présenter en tenue de compétition.

PALMARES

- Les gymnastes doivent assister au palmarès
- L'organisateur se réserve le droit d'avancer l'heure du palmarès
- Informer les organisateurs au cas où une équipe serait incomplète ou absente au palmarès

JUGEMENT : RESPONSABLE DU JURY

Aurore HADET Mail : aurore.hadet@gmail.com – Tél : 06 58 68 24 59

JURYS

Cf Répartition des juges envoyée ultérieurement.
prevoir 2 juges par club pour "chaque rotation ", le(s) jour(s) de présence du club.

Attention, seuls les juges présents en reunion de juge pourront juger.

Dès que les jurys seront disponibles, merci de transmettre le nom de vos juges à Aurore HADET :
aurore.hadet@gmail.com

TENUE DES JUGES

Les juges doivent être en tenue : tailleur, jupe ou pantalon bleu marine ou noir et chemisier, les chaussures à talons sont à éviter. Le juge qui ne sera pas en tenue, ne pourra pas officier.
L'amende pour absence de juge sera appliquée.

REUNIONS DES JUGES

- Charge à chaque club de tout mettre en œuvre pour présenter le-les juges demandés.
- Les juges doivent être en possession de leur livret de juge ET de leur licence
- **Amende pour retard ou absence de juge : 150€**

ORGANIGRAMME NOMINATIF

Cf organigramme en pièce jointe